



# ***Palestine - Israël***

## **Pour une Paix juste et durable**



Depuis le début de l'intervention israélienne dans la bande de Gaza la mobilisation a été forte dans les Hautes-Alpes, en France et à l'étranger.

Cette mobilisation n'a pas été inutile. L'armée israélienne a quitté la bande de Gaza et le gouvernement français a infléchi sa position en parlant de massacre et en exigeant la création de deux états dans la Palestine historique. Pour éviter toute ambiguïté nous réaffirmons, comme l'énonce le droit international, que l'état d'Israël existe et que les Israéliens ont le droit de vivre en sécurité. Les Palestiniens ont le même droit de vivre en sécurité dans l'état de Palestine. Mais la Paix dans la région ne pourra pas revenir tant que des millions de Palestiniens vivront dans un territoire occupé et colonisé. Nous ne devons pas oublier que le récent conflit a tué 2100 Palestiniens et fait 12 000 blessés. Nous ne devons pas oublier que dans ce lourd bilan il y a beaucoup d'enfants, de femmes et de personnes âgées.

Pour établir une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens, nous demandons :

- La levée du blocus illégal de la bande de Gaza. Des pourparlers sont en cours pour assouplir le blocus terrestre, mais les blocus maritimes et aériens persistent.
- L'arrêt de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.
- La reconnaissance par l'ONU de l'état de Palestine à côté de l'état d'Israël, dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous demandons à notre gouvernement de prendre ses responsabilités en allant au-delà des condamnations verbales qui sont prononcées à chaque annonce de constructions dans les colonies ou pour certaines violations du droit international. La France est membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. La France est le pays des droits de l'homme, elle a une autorité morale sur la scène internationale.

Aussi, la France doit tout mettre en œuvre pour faire avancer la Paix au Proche-Orient. C'est à la diplomatie d'agir, et si nécessaire des sanctions doivent être prises contre l'état d'Israël jusqu'au respect du droit international qui interdit la colonisation ou le blocus de la bande de Gaza. La France doit agir au sein de la communauté européenne pour demander l'arrêt de l'accord économique entre l'UE et Israël.

La lutte n'est pas terminée, l'état de Palestine n'est toujours pas reconnu et la colonisation se poursuit. Retrouvons-nous nombreux pour exprimer notre exigence d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

**Rassemblement samedi 6 septembre 2014  
à 11h Esplanade de la Paix à GAP**

*Collectif 05 pour une Paix juste et durable au Proche-Orient* : AFPS – AMCG - CCFD - CGT – CFDT – E'Changeons le Monde - EELV – Ensemble - FSU - Le Mouvement de la Paix – M'PEP – NPA – PCF – Secours populaire français - Solidaires